Georges AUROUX



Outilleur - Ancien Conseiller Municipal de Villefranche

candidat du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour l'union populaire
ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti Communiste Français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit de la manière la plus nette condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en oeuvre du Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de la gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le parti qui a indiscutablement dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences, et vous voterez pour le parti qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Comment laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun de nous peut constater ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toute sorte de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que, de l'autre côté, on ferme des usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et de jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'oeuvre des magnats de la finance et leurs commis – UDR-Indépendants-Centristes – au pouvoir depuis quinze ans !

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs, tant de mères de famille pourraient enfin connaître, que je vous appelle à voter communiste.

Le Programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait, puisqu'il prévoit la mise en oeuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 frs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée de travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en oeuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales, seront garantis.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vis politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés. Elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

Une telle politique aurait des effets immédiats dans notre circonscription, par exemple :

– Des centaines de salariés verraient leur salaire porté à 1.000 frs ; la plupart des ouvriers de la Confection de Villefranche en bénéficieraient.

– A plus long terme, l'amélioration des conditions scolaires à Villefranche et dans toute la circonscription.

– La construction de crèches absolument indispensables mais actuellement inexistantes.

– Une réforme totale de la fiscalité et pour les viticulteurs l'abaissement à 7 % de la T.V.A. sur le vin.

Ducray qui pendant 5 ans a été le député de la circonscription s'est opposé à cette politique, et continue en approuvant la politique des Monopoles à s'y opposer.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Parti communiste Français a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le renforcement de la représentation du parti communiste est une garantie essentielle de l'application du programme commun, et notamment des mesures sociales, expression fidèle de vos besoins et de vos aspirations.

ATTENTION

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote portant les noms de Georges AUROUX et de son suppléant Claude JAMBON.

N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

I.O.V. LYON

Georges AUROUX :

Né le 23 Avril 1922, à la Chapelle-sous-Dun en Saône-et-Loire, dans la famille d'un carrier.

Il entre alors dans l'industrie et est embauché comme manoeuvre chez Vermorel. Il devient ensuite apprenti outilleur.

Emmené des chantiers de jeunesse en Allemagne par les G.M.R., notre camarade réussit à rentrer en France, sept mois plus tard.

En 1944, réfractaire STO, il adhère au Parti Communiste Français.

Membre du Comité de section de Villefranche dont il devient le secrétaire en 1951, il est élu en 1952 au Comité Fédéral du Rhône.

Marié, père de famille, notre candidat a toujours su lier les obligations familiales et militantes.

Conseiller Municipal de Villefranche, de 1953 à 1959, il est à nouveau élu en mars 1965 sur une liste d'Union de la Gauche, contre la liste réactionnaire présentée par Germain.

Son suppléant, Claude JAMBON, a 33 ans. Viticulteur. Militant syndicaliste agricole.



Suppléant :

Claude JAMBON